

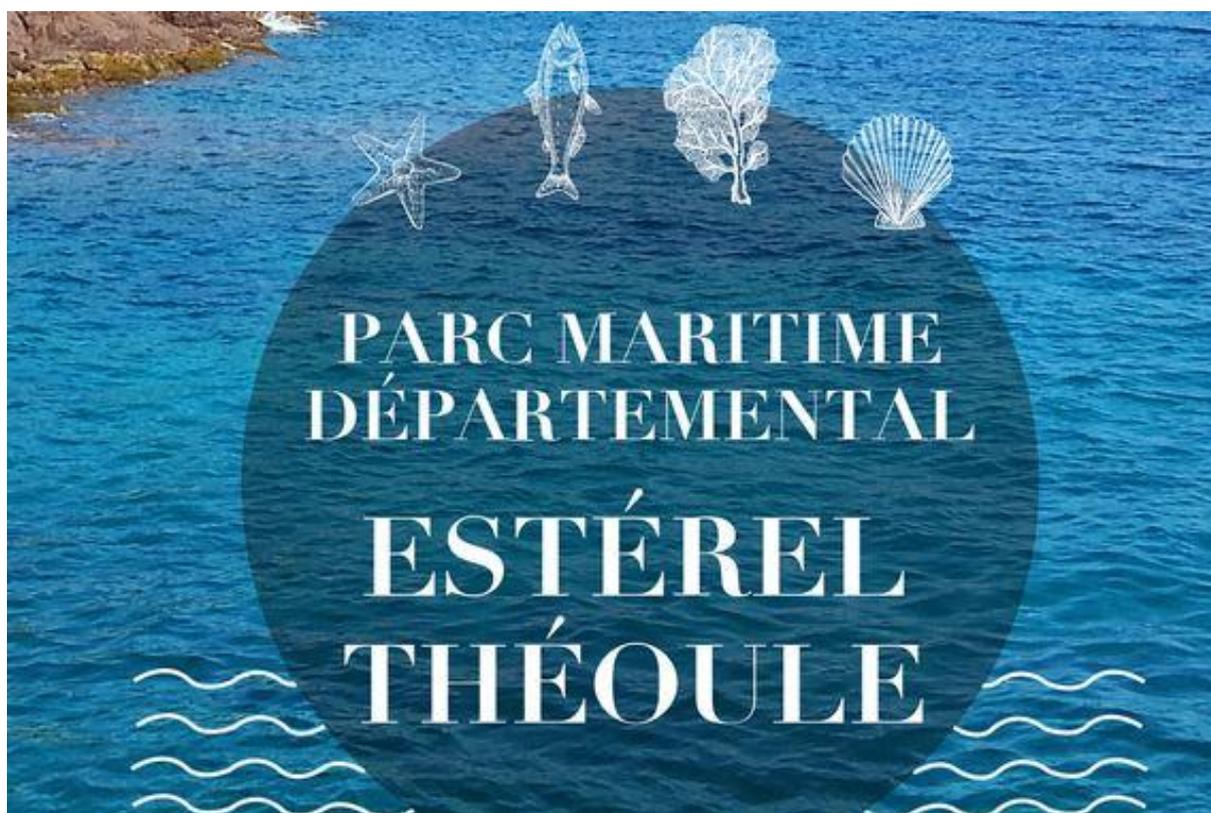
## GIREPAM

**Azioni pilota per ambiti marini**  
**campagnes de sensibilisation aux bonnes**  
**pratiques en Mer (1 campagne estivale par an)**

**T1.3.6**

**Bilan de l'action de sensibilisation en mer « Ecogestes » sur le territoire du parc maritime départemental Théoule Esterel**

**Par l'association Méditerranée 2000**



Dans le cadre de la création et de la mise en valeur du parc maritime départemental Théoule Estérel auprès du grand public, le conseil départemental des Alpes maritimes a sollicité l'association Méditerranée 2000 pour la réalisation de 15 journées « Ecogestes » sur le territoire du parc.

Cette action a été réalisée avec un financement européen dans le cadre du Programme Européen MARITTIMO - Projet GIREPAM.

**Méditerranée 2000** est une association créée en 1989 sous le parrainage du Comité Français pour l'Environnement. Promouvoir l'éducation à l'environnement et développer l'écocitoyenneté auprès des jeunes, informer et sensibiliser le grand public au développement durable, sont les principales missions de notre association. L'association est agréée par les Ministères de la Jeunesse et de l'Education Populaire, de l'Education Nationale et de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle est aussi agréée pour la formation professionnelle. Méditerranée 2000 bénéficie du soutien d'organismes privés, de collectivités locales et territoriales. Grâce à cette diversité de partenaires, elle est fédératrice de liens entre les différents acteurs de l'environnement.

**Ecogestes Méditerranée** est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins. Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne Ecogestes Méditerranée mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération. Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. À ce jour, ce sont plus de 48 000 usagers du littoral qui ont été informés et sensibilisés.

## Descriptif de l'action 2019 en quelques chiffres

### **19 journées d'intervention sur le territoire du parc maritime dont 16 pour le CD06**

Les actions en mer ont commencé le 2 juillet 2019 et ont pris fin le 29 août 2019.

Il y a eu 10 journées en juillet et 9 en Août. Nous avons dû reporter une des sorties en mer en raison d'une météo défavorable, mais toutes les dates prévues pour le CD06 ont été réalisées. Dans le cadre de la convention avec la ville de Théoule et grâce à un financement de la DIRM 3 journées supplémentaires ont été réalisées en mer sur ce territoire.

DATE	NB CONTACTS	OBSERVATIONS
2 juillet 2019	9	
3 juillet 2019	12	
10 juillet 2019	13	Meilleure journée
12 juillet 2019	11	
15 juillet 2019	11	
16 juillet 2019	6	Mauvaise météo
22 juillet 2019	7	Mauvaise météo
25 juillet 2019	10	
28 juillet 2019	12	
29 juillet 2019	11	
2 août 2019	9	
6 août 2019	11	
8 août 2019	12	
13 août 2019	9	
16 août 2019	9	
20 août 2019	10	

### **19 journées réalisées avec un bateau à moteur**

Cette année, nous avons réalisé l'ensemble des journées en bateau à moteur, mis à disposition par un membre de l'association, pour couvrir l'ensemble de la zone à chaque sortie et pouvoir ainsi toucher un maximum de plaisanciers. Ce nouveau moyen à la mer nous a permis de maintenir un grand nombre de contacts dans la journée, en comparaison aux années précédentes où les interventions se faisaient en kayak.

Certaines journées ont été réalisées en binôme avec le garde du parc maritime.

### **Journée en kayak**

Gracieusement mis à disposition par l'école de voile Bat'Ski, au départ du port de la Figuiette. Partenaire de la campagne depuis plusieurs années, nous avons souhaité conserver ce lien fort qui unit nos deux associations. Ce moyen nautique écologique rencontre un fort succès auprès des plaisanciers, qui acceptent plus facilement l'entretien et sont bienveillants à notre égard. Néanmoins la zone couverte plus restreinte et inféodée à la météo, en particulier au vent. Cette année nous n'avons pas sollicité l'école de voile car nous avons misé sur une couverture plus étroite de tout le territoire.

## 2 médiateurs confirmés

Pour chaque journée sur le terrain, méditerranée 2000 a engagé deux animateurs confirmés. Salariés de l'association et très impliqués dans la protection du milieu maritime ils sont formés aux techniques de la communication engageante et maîtrisent les savoirs nécessaires à la bonne transmission des écogestes.



## Un vaste terrain d'action



Le parc maritime départemental Esterel Théoule est une zone à fort enjeux et où la pression s'exerce de manière ciblée. Les ambassadeurs ont repéré des zones à fréquentation élevée tout au long de l'été et certaines qui sont plutôt épargnées. La raison principale est la configuration du site, qui est plus ou moins propice à l'ancrage et qui offre des zones plus ou moins abritées selon les conditions climatiques.

Les trois principales concentrations de plaisanciers à l'ancre sont en premier lieu la baie de Théoule, de La rague à la pointe de l'aiguille. Viennent ensuite la calanque des deux frères et l'anse entre le port de la Figueirette et la pointe de l'Esquillon.

## Statistiques quantitatives et observations sur le terrain

Le questionnaire Ecogestes permet d'aborder l'ensemble des pratiques en termes de plaisance, de l'entretien du bateau à la pêche, en passant par la gestion des déchets à bord et au port. Grâce à cet outil, nous avons pu collecter et synthétiser les réponses, afin d'en extraire des statistiques quantitatives.

Par notre présence sur le terrain plusieurs fois par semaine, nous avons pu collecter d'autres données d'observation empiriques, parmi lesquelles la fréquentation du site et les pratiques d'ancrage.

### **1. Observations de terrain et contacts avec les plaisanciers**

#### **- 184 bateaux abordés**

Au total ce sont 184 bateaux qui ont été contactés par les ambassadeurs sur le parc maritime. Nous entendons par là bateaux qui ont accepté et bateaux qui ont refusé l'entretien. Même en cas de refus, nous leur avons donné une plaquette de présentation du parc maritime. Les bateaux provenaient presque tous des ports de Théoule, Mandelieu et Cannes, très peu du Var ou d'autres ports du département. Nous avons constaté qu'environ 1/3 des bateaux avait un équipage de touristes français et moins de 1/10 étranger : le parc est donc fréquenté principalement par des plaisanciers locaux. Ceci explique le plus faible nombre d'entretiens puisque les personnes étaient déjà engagées les années précédentes.

#### **- 224 Entretiens**

Les bateaux qui acceptent de répondre aux questions et ceux qui ne souhaitent pas faire le questionnaire mais avec lesquels il est possible de discuter un peu sur la campagne Ecogestes, ses messages de prévention et de sensibilisation sont comptabilisés dans ce chiffre. Avec chacun de ces bateaux il y a eu un échange sur le parc maritime, ses limites géographiques et ses objectifs. Beaucoup de bateaux déjà engagés, rencontrés les années précédentes.

#### **- 90 bateaux engagés**

Près d'un bateau sur deux parmi ce qui ont accepté l'entretien s'est engagé sur un ou plusieurs écogestes pour la préservation du milieu marin méditerranéen. Le refus d'engagement n'est pas forcément un refus net de s'impliquer, il peut être le fait d'un engagement précédent (sur un autre lieu ou l'année précédente) ou simplement dû aux bonnes pratiques déjà mises en place hors sensibilisation Ecogestes. 90 guides pratiques Ecogestes ont été distribués aux plaisanciers engagés.

En conclusion, nous pouvons ajouter qu'en moyenne il y avait 3 personnes à bord des bateaux abordés, ce qui représente **plus de 600 personnes touchées** par la plaquette de présentation du parc maritime et les messages d'écogestes méditerranée. Notre zone d'intervention Ecogestes traditionnelle s'étendant jusqu'à la pointe de l'observatoire, nous y avons aussi distribué les plaquettes.

## 2. Statistiques Quantitatives

La compilation des questionnaires Ecogestes permet d'obtenir une synthèse détaillée des habitudes des plaisanciers, mais aussi d'en extraire des statistiques détaillées fort utiles pour les gestionnaires de sites ou pour les communes qui accueillent et financent. Nous avons compilé ici celles qui sont les plus importantes pour la gestion du parc.

### - **46% des plaisanciers ancrés dans la posidonie**

Lors de nos journées, nous avons constaté une forte pression d'ancrage sur la posidonie. Cela s'explique principalement par la configuration du site où il y a peu de zones de sable et de roche. Les plaisanciers ont été informés du caractère fondamental de l'herbier de posidonie et ont reçu les conseils pour ne pas l'abimer : relevage de l'ancre à la verticale, orin sur la ligne d'amarrage, etc. nous notons une diminution par rapport à l'année précédente (70%)

### - **82% des plaisanciers déclarent relever l'ancre à l'aplomb du bateau**

Que ce soit par esprit pratique (plus facile) ou pour ne pas abimer son matériel (guindeau électrique) on constate qu'en termes de pratiques, la prévention de l'arrachage de la posidonie est effective. Par ailleurs 100% de ceux qui ne le faisaient pas déclarent qu'ils y seront attentifs à l'avenir. Le chiffre est stable par rapport à 2018 (85%)

### - **73% des plaisanciers pêcheurs déclarent respecter les mailles légales**

Parmi les plaisanciers ayant une activité de pêche, que ce soit à la canne, à la traine ou en chasse sous-marine, presque tous déclarent connaître et respecter les mailles et la réglementation en vigueur. La plupart connaissent la période d'interdiction de ramassage des oursins et les espèces protégées. Les ambassadeurs les ont sensibilisés sur les mailles et le nécessaire repos biologique des espèces. Chiffre en baisse par rapport à 2018 (90%)

### - **47% des plaisanciers déclarent ne pas déranger la faune**

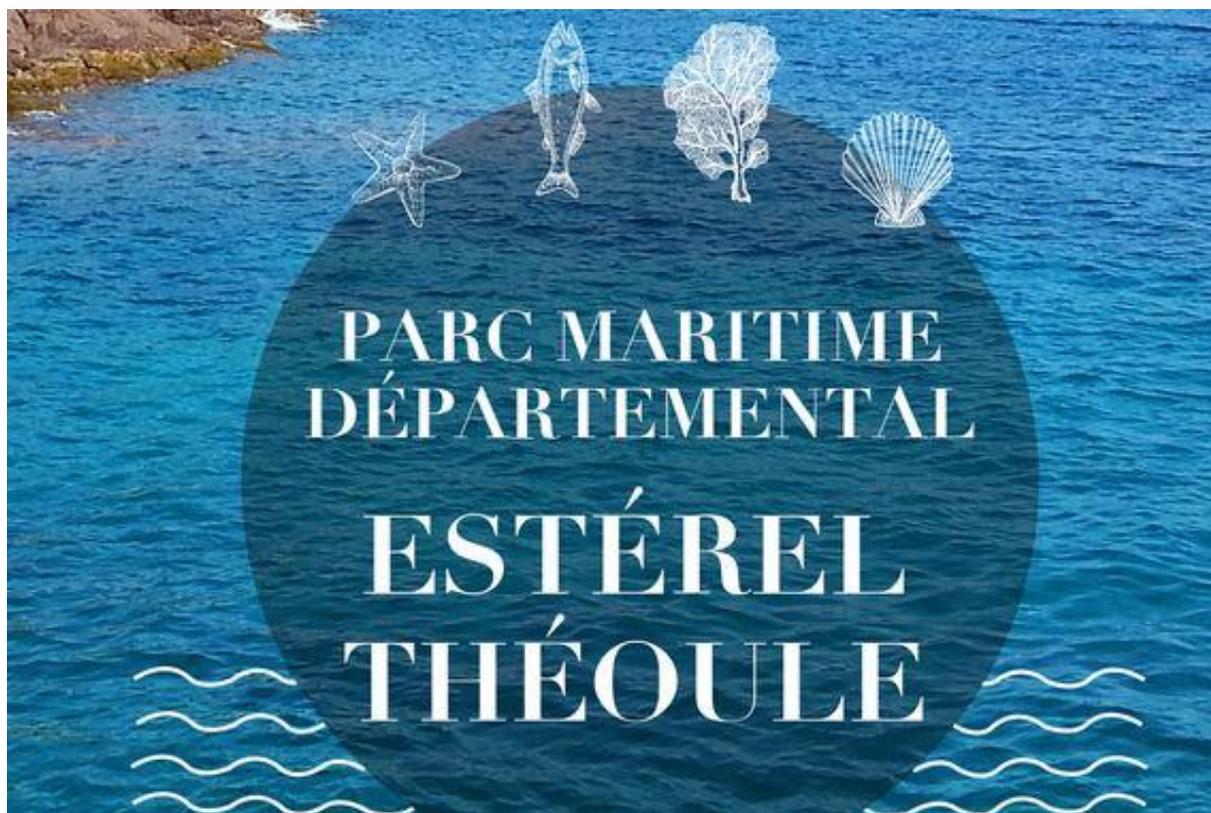
Les plaisanciers pratiquant la randonnée palmée adoptent une pratique responsable en évitant au maximum de déranger la faune : ils observent les espèces sans les toucher. Par ailleurs ceux qui restent à bord doivent encore faire un effort pour ne pas déranger l'écosystème en ne nourrissant pas les poissons depuis leur bateau.

-----

Le partenariat entre le conseil départemental et Méditerranée 2000 pour la sensibilisation des plaisanciers dans le parc départemental maritime Esterel Théoule, permet donc, via la campagne des écogestes, d'assurer une présence intensive sur le terrain et de transmettre à la fois les informations sur le parc et les messages de sensibilisation à la protection du milieu marin méditerranéen. Ces actions seront poursuivies N'ont pas été reconduites en 2020 faute de financement. A l'avenir nous essayerons de maintenir deux journées dans l'été via un financement de la ville de Théoule.

**Bilan de l'action de sensibilisation en mer « Ecogestes » sur le territoire du parc maritime départemental Théoule Esterel**

**Par l'association Méditerranée 2000**



Dans le cadre de la création et de la mise en valeur du parc maritime départemental Théoule Estérel auprès du grand public, le conseil départemental des Alpes maritimes a sollicité l'association Méditerranée 2000 pour la réalisation de 15 journées « Ecogestes » sur le territoire du parc.

Cette action a été réalisée avec un financement européen dans le cadre du Programme Européen MARITTIMO - Projet GIREPAM.

**Méditerranée 2000** est une association créée en 1989 sous le parrainage du Comité Français pour l'Environnement. Promouvoir l'éducation à l'environnement et développer l'écocitoyenneté auprès des jeunes, informer et sensibiliser le grand public au développement durable, sont les principales missions de notre association. L'association est agréée par les Ministères de la Jeunesse et de l'Education Populaire, de l'Education Nationale et de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle est aussi agréée pour la formation professionnelle. Méditerranée 2000 bénéficie du soutien d'organismes privés, de collectivités locales et territoriales. Grâce à cette diversité de partenaires, elle est fédératrice de liens entre les différents acteurs de l'environnement.

**Ecogestes Méditerranée** est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins. Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne Ecogestes Méditerranée mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération. Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. À ce jour, ce sont plus de 48 000 usagers du littoral qui ont été informés et sensibilisés.

## Descriptif de l'action 2018 en quelques chiffres

### **15 journées d'intervention sur le territoire du parc maritime**

Les actions en mer ont commencé le 24 juillet 2018 et ont pris fin le 31 août 2018.

Le début tardif de l'opération s'explique par l'attente de la lettre de commande. Cela n'a pas impacté les actions en mer car elles ont été programmées en amont et ont pu couvrir une partie du mois de Juillet. Il y a eu 3 journées en juillet et 12 en Août. Nous avons dû reporter une des sorties en mer en raison d'une météo défavorable, mais toutes les dates prévues ont finalement été réalisées.

DATE	NB CONTACTS	OBSERVATIONS
mardi 24 juillet 2018	26	
jeudi 26 juillet 2018	30	Meilleure journée
lundi 30 juillet 2018	18	Journée Kayak
mercredi 1 août 2018	27	
vendredi 3 août 2018	28	
lundi 6 août 2018	6	Pire journée (météo)
mercredi 8 août 2018	25	
lundi 13 août 2018		Annulé (météo)
mardi 14 août 2018	26	
jeudi 16 août 2018	23	
vendredi 17 août 2018	27	
lundi 20 août 2018	25	
lundi 27 août 2018	24	
mardi 28 août 2018	19	
mercredi 29 août 2018	26	
jeudi 30 août 2018	20	Report Lundi 13

### **14 journées réalisées avec un bateau à moteur**

Méditerranée 2000 intervenait jusqu'à présent en Kayak sur la baie de Théoule ou sur les criques de l'Estérel au départ du port de la Figuerette. Cette année, nous avons loué un bateau à moteur pour couvrir l'ensemble de la zone à chaque sortie et pouvoir ainsi toucher un maximum de plaisanciers. Ce nouveau moyen à la mer nous a permis de doubler le nombre de contacts dans la journée, en comparaison aux années précédentes.

### **1 journée en kayak**

Gracieusement mis à disposition par l'école de voile Bat'Ski, au départ du port de la Figuerette. Partenaire de la campagne depuis plusieurs années, nous avons souhaité conserver ce lien fort qui unit nos deux associations. Ce moyen nautique écologique rencontre un fort succès auprès des plaisanciers, qui acceptent plus facilement l'entretien et sont bienveillants à notre égard. Néanmoins la zone couverte plus restreinte et inféodée à la météo, en particulier au vent.

## 2 médiateurs confirmés

Pour chaque journée sur le terrain, méditerranée 2000 a engagé deux animateurs confirmés. Salariés de l'association et très impliqués dans la protection du milieu maritime ils sont formés aux techniques de la communication engageante et maîtrisent les savoirs nécessaires à la bonne transmission des écogestes.



## Un vaste terrain d'action

Le parc maritime départemental Esterel Théoule est une zone à fort enjeux et où la pression s'exerce de manière ciblée. Les ambassadeurs ont repéré des zones à fréquentation élevée tout au long de l'été et certaines qui sont plutôt épargnées. La raison principale est la configuration du site, qui est plus ou moins propice à l'ancrage et qui offre des zones plus ou moins abritées selon les conditions climatiques.



Les trois principales concentrations de plaisanciers à l'ancre sont en premier lieu la baie de Théoule, de La rague à la pointe de l'aiguille. Viennent ensuite la calanque des deux frères et l'anse entre le port de la Figuerette et la pointe de l'Esquillon.

## Statistiques quantitatives et observations sur le terrain

Le questionnaire Ecogestes permet d'aborder l'ensemble des pratiques en termes de plaisance, de l'entretien du bateau à la pêche, en passant par la gestion des déchets à bord et au port. Grâce à cet outil, nous avons pu collecter et synthétiser les réponses, afin d'en extraire des statistiques quantitatives.

Par notre présence sur le terrain plusieurs fois par semaine, nous avons pu collecter d'autres données d'observation empiriques, parmi lesquelles la fréquentation du site et les pratiques d'ancrage.

### **1. Observations de terrain et contacts avec les plaisanciers**

#### **- 350 bateaux abordés**

Au total ce sont 350 bateaux qui ont été contactés par les ambassadeurs sur le parc maritime. Nous entendons par là bateaux qui ont accepté et bateaux qui ont refusé l'entretien. Même en cas de refus, nous leur avons donné une plaquette de présentation du parc maritime. Les bateaux provenaient presque tous des ports de Théoule, Mandelieu et Cannes, très peu du Var ou d'autres ports du département. Nous avons constaté qu'environ 1/3 des bateaux avait un équipage de touristes français et moins de 1/10 étranger : le parc est donc fréquenté principalement par des plaisanciers locaux.

#### **- 325 Entretiens**

Les bateaux qui acceptent de répondre aux questions et ceux qui ne souhaitent pas faire le questionnaire mais avec lesquels il est possible de discuter un peu sur la campagne Ecogestes, ses messages de prévention et de sensibilisation sont comptabilisés dans ce chiffre. Avec chacun de ces bateaux il y a eu un échange sur le parc maritime, ses limites géographiques et ses objectifs.

#### **- 150 bateaux engagés**

Près d'un bateau sur deux parmi ce qui ont accepté l'entretien s'est engagé sur un ou plusieurs écogestes pour la préservation du milieu marin méditerranéen. Le refus d'engagement n'est pas forcément un refus net de s'impliquer, il peut être le fait d'un engagement précédent (sur un autre lieu ou l'année précédente) ou simplement dû aux bonnes pratiques déjà mises en place hors sensibilisation Ecogestes. 110 guides pratiques Ecogestes ont été distribués aux plaisanciers engagés.

En conclusion, nous pouvons ajouter qu'en moyenne il y avait 3 personnes à bord des bateaux abordés, ce qui représente **plus de 1000 personnes touchées** par la plaquette de présentation du parc maritime et les messages d'écogestes méditerranée. Notre zone d'intervention Ecogestes traditionnelle s'étendant jusqu'à la pointe de l'observatoire, nous y avons aussi distribué les plaquettes.

## 2. Statistiques Quantitatives

La compilation des questionnaires Ecogestes permet d'obtenir une synthèse détaillée des habitudes des plaisanciers, mais aussi d'en extraire des statistiques détaillées fort utiles pour les gestionnaires de sites ou pour les communes qui accueillent et financent. Nous avons compilé ici celles qui sont les plus importantes pour la gestion du parc.

### - **70% des plaisanciers ancrés dans la posidonie**

Lors de nos journées, nous avons constaté une forte pression d'ancrage sur la posidonie. Cela s'explique principalement par la configuration du site où il y a peu de zones de sable et de roche. Les plaisanciers ont été informés du caractère fondamental de l'herbier de posidonie et ont reçu les conseils pour ne pas l'abimer : relevage de l'ancre à la verticale, orin sur la ligne d'amarrage, etc.

### - **85% des plaisanciers déclarent relever l'ancre à l'aplomb du bateau**

Que ce soit par esprit pratique (plus facile) ou pour ne pas abimer son matériel (guindeau électrique) on constate qu'en termes de pratiques, la prévention de l'arrachage de la posidonie est effective. Par ailleurs 100% de ceux qui ne le faisaient pas déclarent qu'ils y seront attentifs à l'avenir.

### - **90% des plaisanciers pêcheurs déclarent respecter les mailles légales**

Parmi les plaisanciers ayant une activité de pêche, que ce soit à la canne, à la traine ou en chasse sous-marine, presque tous déclarent connaître et respecter les mailles et la réglementation en vigueur. La plupart connaissent la période d'interdiction de ramassage des oursins et les espèces protégées. Les ambassadeurs les ont sensibilisés sur les mailles et le nécessaire repos biologique des espèces (poulpe).

### - **70% des plaisanciers déclarent ne pas déranger la faune**

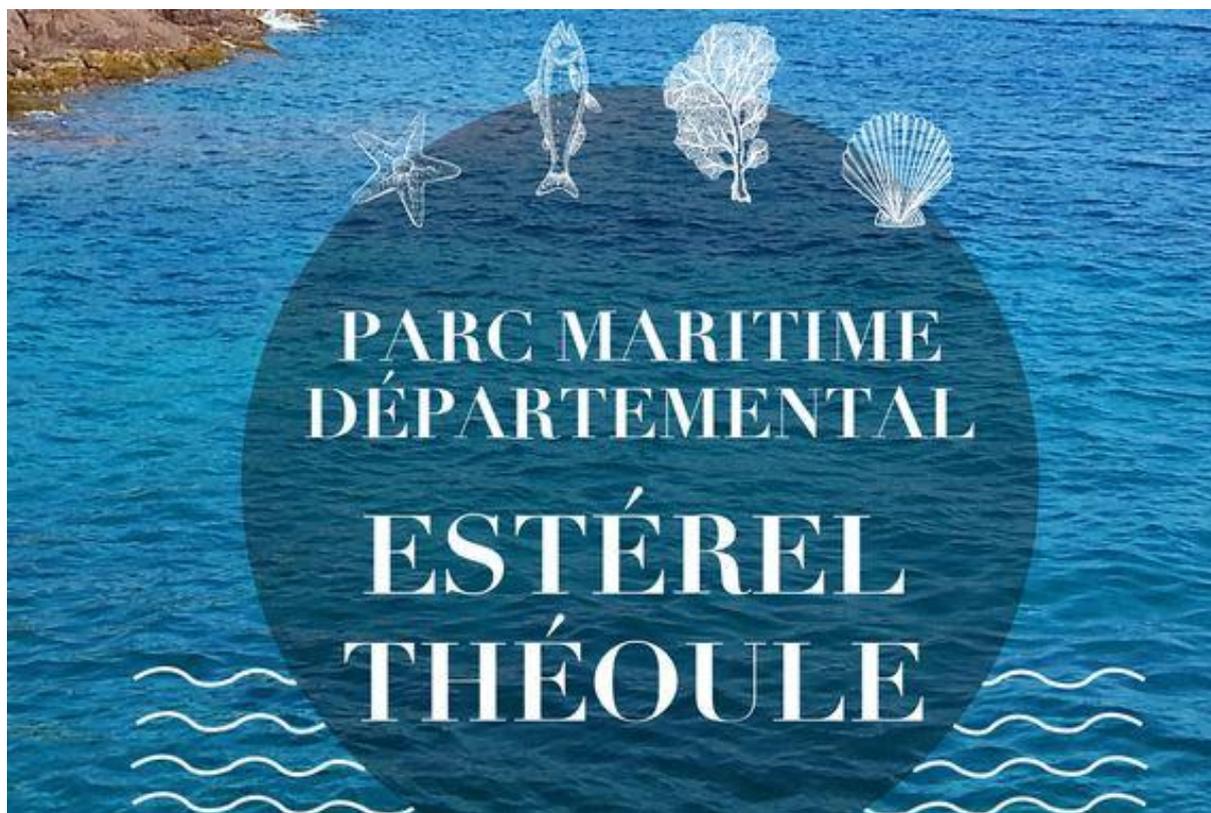
Les plaisanciers pratiquant la randonnée palmée adoptent une pratique responsable en évitant au maximum de déranger la faune : ils observent les espèces sans les toucher. Par ailleurs ceux qui restent à bord déclarent ne pas les déranger en ne nourrissant pas les poissons depuis leur bateau.

-----

Le partenariat entre le conseil départemental et Méditerranée 2000 pour la sensibilisation des plaisanciers dans le parc départemental maritime Esterel Théoule, permet donc, via la campagne des écogestes, d'assurer une présence intensive sur le terrain et de transmettre à la fois les informations sur le parc et les messages de sensibilisation à la protection du milieu marin méditerranéen. Ces actions seront poursuivies l'année prochaine, pour 15 nouvelles journées. Elles commenceront dès le début du mois de juillet car nous avons d'ores et déjà la lettre de commande, reçue tardivement cette année.

**Bilan de l'action de sensibilisation en mer « Ecogestes » sur le territoire du parc maritime départemental Théoule Esterel**

**Par l'association Méditerranée 2000**



Dans le cadre de la création et de la mise en valeur du parc maritime départemental Théoule Estérel auprès du grand public, le conseil départemental des Alpes maritimes a sollicité l'association Méditerranée 2000 pour la réalisation de 15 journées « Ecogestes » sur le territoire du parc.

Cette action a été réalisée avec un financement européen dans le cadre du Programme Européen MARITTIMO - Projet GIREPAM.

**Méditerranée 2000** est une association créée en 1989 sous le parrainage du Comité Français pour l'Environnement. Promouvoir l'éducation à l'environnement et développer l'écocitoyenneté auprès des jeunes, informer et sensibiliser le grand public au développement durable, sont les principales missions de notre association. L'association est agréée par les Ministères de la Jeunesse et de l'Education Populaire, de l'Education Nationale et de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle est aussi agréée pour la formation professionnelle. Méditerranée 2000 bénéficie du soutien d'organismes privés, de collectivités locales et territoriales. Grâce à cette diversité de partenaires, elle est fédératrice de liens entre les différents acteurs de l'environnement.

**Ecogestes Méditerranée** est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins. Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne Ecogestes Méditerranée mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération. Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. À ce jour, ce sont plus de 48 000 usagers du littoral qui ont été informés et sensibilisés.

## Descriptif de l'action 2018 en quelques chiffres

### **15 journées d'intervention sur le territoire du parc maritime**

Les actions en mer ont commencé le 24 juillet 2018 et ont pris fin le 31 août 2018.

Le début tardif de l'opération s'explique par l'attente de la lettre de commande. Cela n'a pas impacté les actions en mer car elles ont été programmées en amont et ont pu couvrir une partie du mois de Juillet. Il y a eu 3 journées en juillet et 12 en Août. Nous avons dû reporter une des sorties en mer en raison d'une météo défavorable, mais toutes les dates prévues ont finalement été réalisées.

DATE	NB CONTACTS	OBSERVATIONS
mardi 24 juillet 2018	26	
jeudi 26 juillet 2018	30	Meilleure journée
lundi 30 juillet 2018	18	Journée Kayak
mercredi 1 août 2018	27	
vendredi 3 août 2018	28	
lundi 6 août 2018	6	Pire journée (météo)
mercredi 8 août 2018	25	
lundi 13 août 2018		Annulé (météo)
mardi 14 août 2018	26	
jeudi 16 août 2018	23	
vendredi 17 août 2018	27	
lundi 20 août 2018	25	
lundi 27 août 2018	24	
mardi 28 août 2018	19	
mercredi 29 août 2018	26	
jeudi 30 août 2018	20	Report Lundi 13

### **14 journées réalisées avec un bateau à moteur**

Méditerranée 2000 intervenait jusqu'à présent en Kayak sur la baie de Théoule ou sur les criques de l'Estérel au départ du port de la Figuerette. Cette année, nous avons loué un bateau à moteur pour couvrir l'ensemble de la zone à chaque sortie et pouvoir ainsi toucher un maximum de plaisanciers. Ce nouveau moyen à la mer nous a permis de doubler le nombre de contacts dans la journée, en comparaison aux années précédentes.

### **1 journée en kayak**

Gracieusement mis à disposition par l'école de voile Bat'Ski, au départ du port de la Figuerette. Partenaire de la campagne depuis plusieurs années, nous avons souhaité conserver ce lien fort qui unit nos deux associations. Ce moyen nautique écologique rencontre un fort succès auprès des plaisanciers, qui acceptent plus facilement l'entretien et sont bienveillants à notre égard. Néanmoins la zone couverte plus restreinte et inféodée à la météo, en particulier au vent.

## 2 médiateurs confirmés

Pour chaque journée sur le terrain, méditerranée 2000 a engagé deux animateurs confirmés. Salariés de l'association et très impliqués dans la protection du milieu maritime ils sont formés aux techniques de la communication engageante et maîtrisent les savoirs nécessaires à la bonne transmission des écogestes.



## Un vaste terrain d'action

Le parc maritime départemental Esterel Théoule est une zone à fort enjeux et où la pression s'exerce de manière ciblée. Les ambassadeurs ont repéré des zones à fréquentation élevée tout au long de l'été et certaines qui sont plutôt épargnées. La raison principale est la configuration du site, qui est plus ou moins propice à l'ancrage et qui offre des zones plus ou moins abritées selon les conditions climatiques.



Les trois principales concentrations de plaisanciers à l'ancre sont en premier lieu la baie de Théoule, de La rague à la pointe de l'aiguille. Viennent ensuite la calanque des deux frères et l'anse entre le port de la Figuerette et la pointe de l'Esquillon.

## Statistiques quantitatives et observations sur le terrain

Le questionnaire Ecogestes permet d'aborder l'ensemble des pratiques en termes de plaisance, de l'entretien du bateau à la pêche, en passant par la gestion des déchets à bord et au port. Grâce à cet outil, nous avons pu collecter et synthétiser les réponses, afin d'en extraire des statistiques quantitatives.

Par notre présence sur le terrain plusieurs fois par semaine, nous avons pu collecter d'autres données d'observation empiriques, parmi lesquelles la fréquentation du site et les pratiques d'ancrage.

### **1. Observations de terrain et contacts avec les plaisanciers**

#### **- 350 bateaux abordés**

Au total ce sont 350 bateaux qui ont été contactés par les ambassadeurs sur le parc maritime. Nous entendons par là bateaux qui ont accepté et bateaux qui ont refusé l'entretien. Même en cas de refus, nous leur avons donné une plaquette de présentation du parc maritime. Les bateaux provenaient presque tous des ports de Théoule, Mandelieu et Cannes, très peu du Var ou d'autres ports du département. Nous avons constaté qu'environ 1/3 des bateaux avait un équipage de touristes français et moins de 1/10 étranger : le parc est donc fréquenté principalement par des plaisanciers locaux.

#### **- 325 Entretiens**

Les bateaux qui acceptent de répondre aux questions et ceux qui ne souhaitent pas faire le questionnaire mais avec lesquels il est possible de discuter un peu sur la campagne Ecogestes, ses messages de prévention et de sensibilisation sont comptabilisés dans ce chiffre. Avec chacun de ces bateaux il y a eu un échange sur le parc maritime, ses limites géographiques et ses objectifs.

#### **- 150 bateaux engagés**

Près d'un bateau sur deux parmi ce qui ont accepté l'entretien s'est engagé sur un ou plusieurs écogestes pour la préservation du milieu marin méditerranéen. Le refus d'engagement n'est pas forcément un refus net de s'impliquer, il peut être le fait d'un engagement précédent (sur un autre lieu ou l'année précédente) ou simplement dû aux bonnes pratiques déjà mises en place hors sensibilisation Ecogestes. 110 guides pratiques Ecogestes ont été distribués aux plaisanciers engagés.

En conclusion, nous pouvons ajouter qu'en moyenne il y avait 3 personnes à bord des bateaux abordés, ce qui représente **plus de 1000 personnes touchées** par la plaquette de présentation du parc maritime et les messages d'écogestes méditerranée. Notre zone d'intervention Ecogestes traditionnelle s'étendant jusqu'à la pointe de l'observatoire, nous y avons aussi distribué les plaquettes.

## 2. Statistiques Quantitatives

La compilation des questionnaires Ecogestes permet d'obtenir une synthèse détaillée des habitudes des plaisanciers, mais aussi d'en extraire des statistiques détaillées fort utiles pour les gestionnaires de sites ou pour les communes qui accueillent et financent. Nous avons compilé ici celles qui sont les plus importantes pour la gestion du parc.

### - **70% des plaisanciers ancrés dans la posidonie**

Lors de nos journées, nous avons constaté une forte pression d'ancrage sur la posidonie. Cela s'explique principalement par la configuration du site où il y a peu de zones de sable et de roche. Les plaisanciers ont été informés du caractère fondamental de l'herbier de posidonie et ont reçu les conseils pour ne pas l'abimer : relevage de l'ancre à la verticale, orin sur la ligne d'amarrage, etc.

### - **85% des plaisanciers déclarent relever l'ancre à l'aplomb du bateau**

Que ce soit par esprit pratique (plus facile) ou pour ne pas abimer son matériel (guindeau électrique) on constate qu'en termes de pratiques, la prévention de l'arrachage de la posidonie est effective. Par ailleurs 100% de ceux qui ne le faisaient pas déclarent qu'ils y seront attentifs à l'avenir.

### - **90% des plaisanciers pêcheurs déclarent respecter les mailles légales**

Parmi les plaisanciers ayant une activité de pêche, que ce soit à la canne, à la traine ou en chasse sous-marine, presque tous déclarent connaître et respecter les mailles et la réglementation en vigueur. La plupart connaissent la période d'interdiction de ramassage des oursins et les espèces protégées. Les ambassadeurs les ont sensibilisés sur les mailles et le nécessaire repos biologique des espèces (poulpe).

### - **70% des plaisanciers déclarent ne pas déranger la faune**

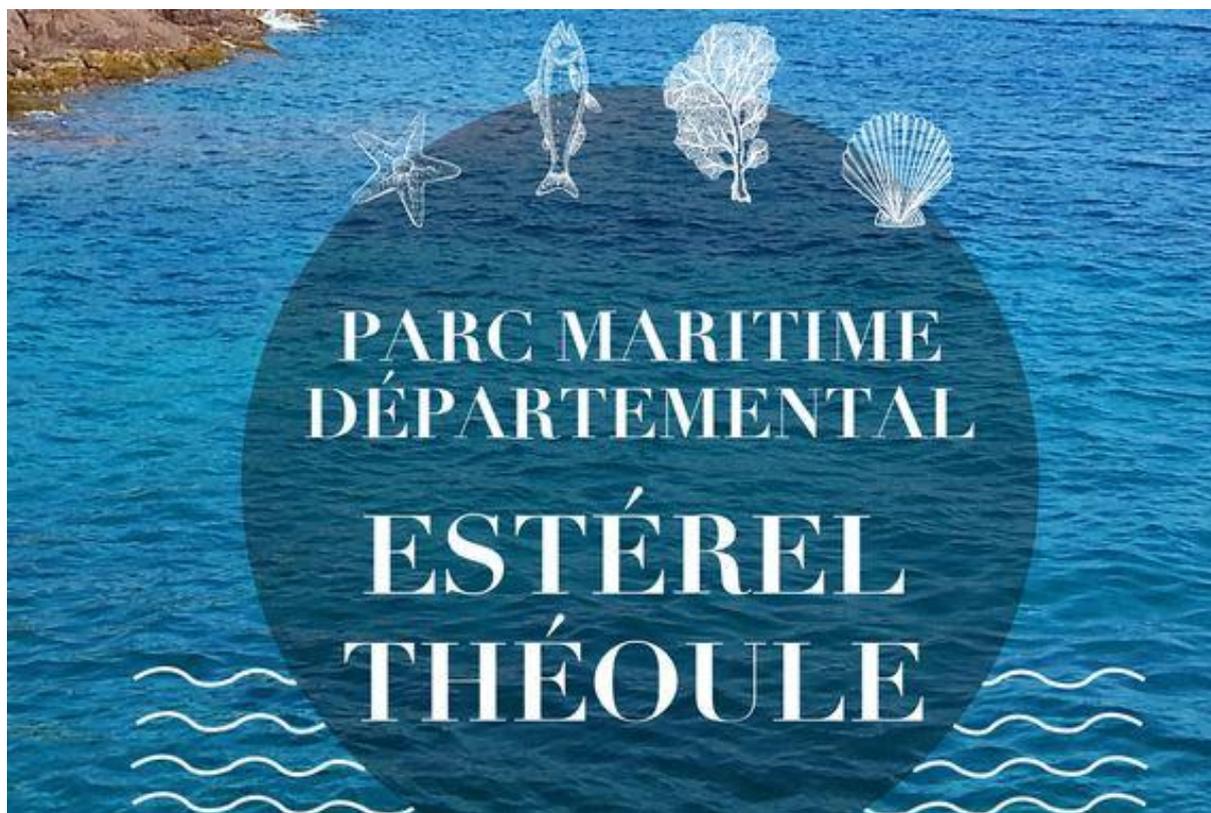
Les plaisanciers pratiquant la randonnée palmée adoptent une pratique responsable en évitant au maximum de déranger la faune : ils observent les espèces sans les toucher. Par ailleurs ceux qui restent à bord déclarent ne pas les déranger en ne nourrissant pas les poissons depuis leur bateau.

-----

Le partenariat entre le conseil départemental et Méditerranée 2000 pour la sensibilisation des plaisanciers dans le parc départemental maritime Esterel Théoule, permet donc, via la campagne des écogestes, d'assurer une présence intensive sur le terrain et de transmettre à la fois les informations sur le parc et les messages de sensibilisation à la protection du milieu marin méditerranéen. Ces actions seront poursuivies l'année prochaine, pour 15 nouvelles journées. Elles commenceront dès le début du mois de juillet car nous avons d'ores et déjà la lettre de commande, reçue tardivement cette année.

**Bilan de l'action de sensibilisation en mer « Ecogestes » sur le territoire du parc maritime départemental Théoule Esterel**

**Par l'association Méditerranée 2000**



Dans le cadre de la création et de la mise en valeur du parc maritime départemental Théoule Estérel auprès du grand public, le conseil départemental des Alpes maritimes a sollicité l'association Méditerranée 2000 pour la réalisation de 15 journées « Ecogestes » sur le territoire du parc.

Cette action a été réalisée avec un financement européen dans le cadre du Programme Européen MARITTIMO - Projet GIREPAM.

**Méditerranée 2000** est une association créée en 1989 sous le parrainage du Comité Français pour l'Environnement. Promouvoir l'éducation à l'environnement et développer l'écocitoyenneté auprès des jeunes, informer et sensibiliser le grand public au développement durable, sont les principales missions de notre association. L'association est agréée par les Ministères de la Jeunesse et de l'Education Populaire, de l'Education Nationale et de l'Ecologie et du Développement Durable. Elle est aussi agréée pour la formation professionnelle. Méditerranée 2000 bénéficie du soutien d'organismes privés, de collectivités locales et territoriales. Grâce à cette diversité de partenaires, elle est fédératrice de liens entre les différents acteurs de l'environnement.

**Ecogestes Méditerranée** est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins. Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne Ecogestes Méditerranée mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et de gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération. Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. À ce jour, ce sont plus de 48 000 usagers du littoral qui ont été informés et sensibilisés.

## Descriptif de l'action 2019 en quelques chiffres

### **19 journées d'intervention sur le territoire du parc maritime dont 16 pour le CD06**

Les actions en mer ont commencé le 2 juillet 2019 et ont pris fin le 29 août 2019.

Il y a eu 10 journées en juillet et 9 en Août. Nous avons dû reporter une des sorties en mer en raison d'une météo défavorable, mais toutes les dates prévues pour le CD06 ont été réalisées. Dans le cadre de la convention avec la ville de Théoule et grâce à un financement de la DIRM 3 journées supplémentaires ont été réalisées en mer sur ce territoire.

DATE	NB CONTACTS	OBSERVATIONS
2 juillet 2019	9	
3 juillet 2019	12	
10 juillet 2019	13	Meilleure journée
12 juillet 2019	11	
15 juillet 2019	11	
16 juillet 2019	6	Mauvaise météo
22 juillet 2019	7	Mauvaise météo
25 juillet 2019	10	
28 juillet 2019	12	
29 juillet 2019	11	
2 août 2019	9	
6 août 2019	11	
8 août 2019	12	
13 août 2019	9	
16 août 2019	9	
20 août 2019	10	

### **19 journées réalisées avec un bateau à moteur**

Cette année, nous avons réalisé l'ensemble des journées en bateau à moteur, mis à disposition par un membre de l'association, pour couvrir l'ensemble de la zone à chaque sortie et pouvoir ainsi toucher un maximum de plaisanciers. Ce nouveau moyen à la mer nous a permis de maintenir un grand nombre de contacts dans la journée, en comparaison aux années précédentes où les interventions se faisaient en kayak.

Certaines journées ont été réalisées en binôme avec le garde du parc maritime.

### **Journée en kayak**

Gracieusement mis à disposition par l'école de voile Bat'Ski, au départ du port de la Figuiette. Partenaire de la campagne depuis plusieurs années, nous avons souhaité conserver ce lien fort qui unit nos deux associations. Ce moyen nautique écologique rencontre un fort succès auprès des plaisanciers, qui acceptent plus facilement l'entretien et sont bienveillants à notre égard. Néanmoins la zone couverte plus restreinte et inféodée à la météo, en particulier au vent. Cette année nous n'avons pas sollicité l'école de voile car nous avons misé sur une couverture plus étroite de tout le territoire.



## Statistiques quantitatives et observations sur le terrain

Le questionnaire Ecogestes permet d'aborder l'ensemble des pratiques en termes de plaisance, de l'entretien du bateau à la pêche, en passant par la gestion des déchets à bord et au port. Grâce à cet outil, nous avons pu collecter et synthétiser les réponses, afin d'en extraire des statistiques quantitatives.

Par notre présence sur le terrain plusieurs fois par semaine, nous avons pu collecter d'autres données d'observation empiriques, parmi lesquelles la fréquentation du site et les pratiques d'ancrage.

### **1. Observations de terrain et contacts avec les plaisanciers**

#### **- 184 bateaux abordés**

Au total ce sont 184 bateaux qui ont été contactés par les ambassadeurs sur le parc maritime. Nous entendons par là bateaux qui ont accepté et bateaux qui ont refusé l'entretien. Même en cas de refus, nous leur avons donné une plaquette de présentation du parc maritime. Les bateaux provenaient presque tous des ports de Théoule, Mandelieu et Cannes, très peu du Var ou d'autres ports du département. Nous avons constaté qu'environ 1/3 des bateaux avait un équipage de touristes français et moins de 1/10 étranger : le parc est donc fréquenté principalement par des plaisanciers locaux. Ceci explique le plus faible nombre d'entretiens puisque les personnes étaient déjà engagées les années précédentes.

#### **- 224 Entretiens**

Les bateaux qui acceptent de répondre aux questions et ceux qui ne souhaitent pas faire le questionnaire mais avec lesquels il est possible de discuter un peu sur la campagne Ecogestes, ses messages de prévention et de sensibilisation sont comptabilisés dans ce chiffre. Avec chacun de ces bateaux il y a eu un échange sur le parc maritime, ses limites géographiques et ses objectifs. Beaucoup de bateaux déjà engagés, rencontrés les années précédentes.

#### **- 90 bateaux engagés**

Près d'un bateau sur deux parmi ce qui ont accepté l'entretien s'est engagé sur un ou plusieurs écogestes pour la préservation du milieu marin méditerranéen. Le refus d'engagement n'est pas forcément un refus net de s'impliquer, il peut être le fait d'un engagement précédent (sur un autre lieu ou l'année précédente) ou simplement dû aux bonnes pratiques déjà mises en place hors sensibilisation Ecogestes. 90 guides pratiques Ecogestes ont été distribués aux plaisanciers engagés.

En conclusion, nous pouvons ajouter qu'en moyenne il y avait 3 personnes à bord des bateaux abordés, ce qui représente **plus de 600 personnes touchées** par la plaquette de présentation du parc maritime et les messages d'écogestes méditerranée. Notre zone d'intervention Ecogestes traditionnelle s'étendant jusqu'à la pointe de l'observatoire, nous y avons aussi distribué les plaquettes.

## 2. Statistiques Quantitatives

La compilation des questionnaires Ecogestes permet d'obtenir une synthèse détaillée des habitudes des plaisanciers, mais aussi d'en extraire des statistiques détaillées fort utiles pour les gestionnaires de sites ou pour les communes qui accueillent et financent. Nous avons compilé ici celles qui sont les plus importantes pour la gestion du parc.

### - **46% des plaisanciers ancrés dans la posidonie**

Lors de nos journées, nous avons constaté une forte pression d'ancrage sur la posidonie. Cela s'explique principalement par la configuration du site où il y a peu de zones de sable et de roche. Les plaisanciers ont été informés du caractère fondamental de l'herbier de posidonie et ont reçu les conseils pour ne pas l'abimer : relevage de l'ancre à la verticale, orin sur la ligne d'amarrage, etc. nous notons une diminution par rapport à l'année précédente (70%)

### - **82% des plaisanciers déclarent relever l'ancre à l'aplomb du bateau**

Que ce soit par esprit pratique (plus facile) ou pour ne pas abimer son matériel (guindeau électrique) on constate qu'en termes de pratiques, la prévention de l'arrachage de la posidonie est effective. Par ailleurs 100% de ceux qui ne le faisaient pas déclarent qu'ils y seront attentifs à l'avenir. Le chiffre est stable par rapport à 2018 (85%)

### - **73% des plaisanciers pêcheurs déclarent respecter les mailles légales**

Parmi les plaisanciers ayant une activité de pêche, que ce soit à la canne, à la traine ou en chasse sous-marine, presque tous déclarent connaître et respecter les mailles et la réglementation en vigueur. La plupart connaissent la période d'interdiction de ramassage des oursins et les espèces protégées. Les ambassadeurs les ont sensibilisés sur les mailles et le nécessaire repos biologique des espèces. Chiffre en baisse par rapport à 2018 (90%)

### - **47% des plaisanciers déclarent ne pas déranger la faune**

Les plaisanciers pratiquant la randonnée palmée adoptent une pratique responsable en évitant au maximum de déranger la faune : ils observent les espèces sans les toucher. Par ailleurs ceux qui restent à bord doivent encore faire un effort pour ne pas déranger l'écosystème en ne nourrissant pas les poissons depuis leur bateau.

-----

Le partenariat entre le conseil départemental et Méditerranée 2000 pour la sensibilisation des plaisanciers dans le parc départemental maritime Esterel Théoule, permet donc, via la campagne des écogestes, d'assurer une présence intensive sur le terrain et de transmettre à la fois les informations sur le parc et les messages de sensibilisation à la protection du milieu marin méditerranéen. Ces actions seront poursuivies N'ont pas été reconduites en 2020 faute de financement. A l'avenir nous essayerons de maintenir deux journées dans l'été via un financement de la ville de Théoule.